

B. Les flux sortants

	2011	2012	2013	2014
Vente de compost	3 544	2 508,68	4 280,30	4 011,55
Engazonnement casier	600	0	750	371,2
Refus de traitement	451	688	80,2	52
BIOFILTRE (refus de crible)	0	0	427,6	552,6
Perte de masse du compostage	2 348	2 499	2 748	2 813
Remis en début de traitement	662	735	1 427	1 315
Estimation du stock au 31/12	500	1 900	1 347	260,92
TOTAL	8 105	8 330,68	9 159,1	9 375,85

Le refus de crible de la plate-forme de compostage (bois non décomposé) est utilisé comme bio filtre dans le centre d'enfouissement. **Le bio filtre est déposé sur les déchets enfouis (nappage) afin de limiter les nuisances olfactives.** Cela permet également de valoriser cette matière qui était auparavant enfouie de la même manière que les refus de traitement (erreur de tri).

En quatre années la vente de compost a progressé de près de 15%, témoignant ainsi de sa qualité et de l'intérêt croissant des médocains pour ce produit dont les caractéristiques correspondent aux normes européennes.

Une distribution gratuite a été organisée le 17 mars 2014 afin de faire la promotion du compost (330 tonnes distribuées en une journée).

Le centre de stockage des déchets

Le centre de stockage en chiffres

24 821 tonnes de déchets enfouies soit le chargement de 1 241 semi-remorques sur l'année
 20 132 tonnes provenant de la collecte au porte à porte des ménages soit 262,4 kg/hab./an
 2 843 tonnes provenant de la collecte des encombrants en déchèterie soit 37,10 kg/hab./an.
 610 000 KW d'énergie électrique produits par la récupération du gaz de décomposition des déchets (biogaz) soit la consommation annuelle de 62 foyers*.

*Un foyer de 3 personnes consomme en moyenne 9900 kwh d'électricité par an pour une surface habitable de 70 m²

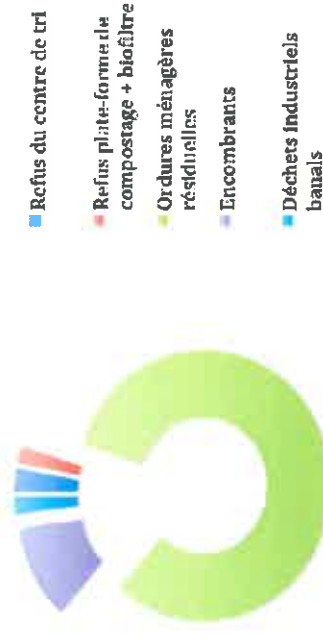


24 821 tonnes de déchets ont été enfouies en 2014

A. Répartition des tonnages enfouis

Déchets enfouis	2014	répartition
Refus du centre de tri	642.8	3%
Refus de verre	5.5	0%
Refus plate-forme de compostage + bio filtre	604.6	2%
Boues internes	18	0%
Ordures ménagères résiduelles	20 132.3	81%
Encombrants	2 843.2	11%
Déchets industriels banals	574.9	2%
Tonnages enfouis	24 821.3	100%

Répartition des déchets enfouis

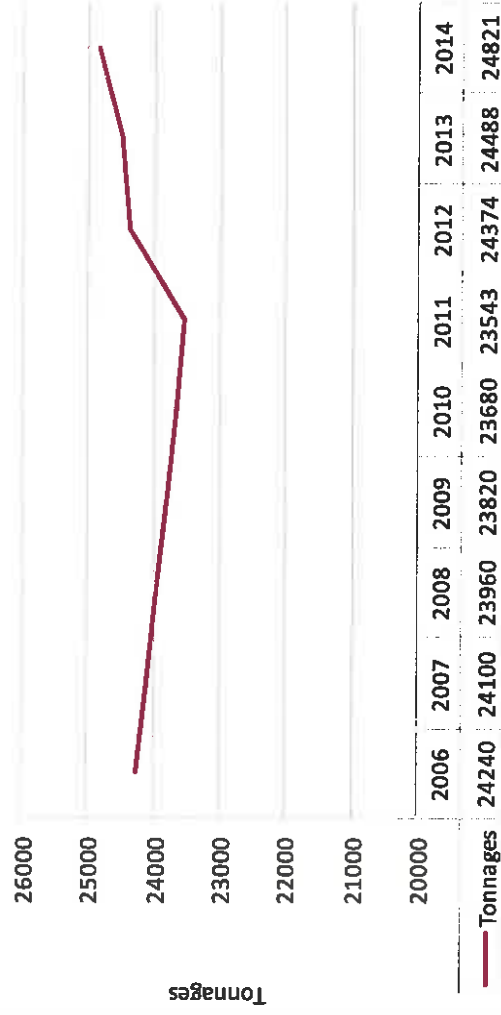


*Le bio filtre est constitué de la grosse fraction de bois non dégradée lors du processus de compostage qui est déposé dans le centre de stockage afin de réduire les nuisances olfactives.

B. Evolution des tonnages enfouis

Déchets enfouis	2013	2014	écart
Refus du centre de tri	718	642,8	-75.2
Refus de verre	0	5,5	5.5
Refus plate-forme de compostage + bio filtre	507,7	604,6	96.9
Boues internes	0	18	18
Ordures ménagères résiduelles	19 960,30	20 132,30	172
Encombrants	2 793,00	2 843,20	50.2
Déchets industriels banals	509	574,9	65.9
Tonnages enfouis	24 488	24 821,30	333.3

Evolution des tonnages enfouis



Toujours une grande stabilité des déchets enfouis avec une évolution de seulement 2.3% en 8 ans, malgré une augmentation continue de la population et de l'activité touristique. Les ordures ménagères résiduelles notamment n'augmentent que de 0.86%

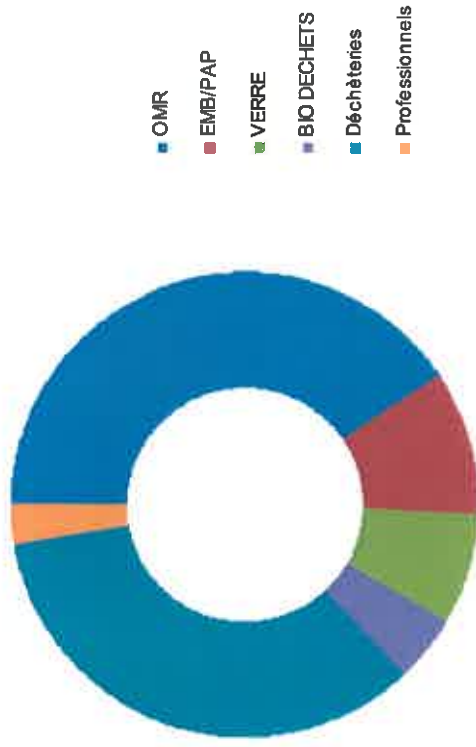
Collecte et valorisation

A. Evolution des tonnages collectés

Tonnage	OMR	EMB/PAP*	VERRE	BIO DECHETS	Déchèteries	Professionnels	TOTAL
Tonnage collecté en 2013	19961	4 922	3 985	2 444	16 100	1 352	48 764,30
Tonnage collecté en 2014	20 132	4 955	3 934	2 375	16 855	1 431	49 682
Ecart 2013/2014	1%	1%	1%	3%	4%	6%	2%

*le tonnage total d'emballages/papier correspond au tonnage collecté au porte à porte auquel on ajoute le papier collecté en apport volontaire.

Répartition des tonnages collectés en 2014



B. Evolution de la production de déchets

Déchets ménagers et assimilés collectés par type de collecte

	Performances en kg/an/hab.*			
	Performances nationales (chiffres 2011)***	Performances Smicotom (chiffres 2014)	écart	
Ordures ménagères résiduelles	288	262,30	-10%	
Collectes séparées**	107	146,58	27%	
Déchèteries	195	219,72	11%	
TOTAL	590	628,6	6%	

*La population prise en compte est la population DGF INSEE de 76 710 hab.

**Collectes séparées : collectes de déchets valorisables (emballages/papiers, verre, biodéchets)

***Source ADEME

Synthèse des performances par type de collecte (hors déchèteries)

	Performances en kg/an/hab.*			
	Performances nationales (chiffres 2011)**	Performances Smicotom (chiffres 2014)	écart	
Ordures ménagères résiduelles	288	262,30	-10%	
Verre	28,9	51,35	44%	
Emballages/papiers	47,6	64,27	26%	
Biodéchets/déchets verts	19,3	30,96	38%	
TOTAL	383,8	408,88	6%	

*La population prise en compte est la population DGF INSEE de 76 710 hab.

**Source Ademe

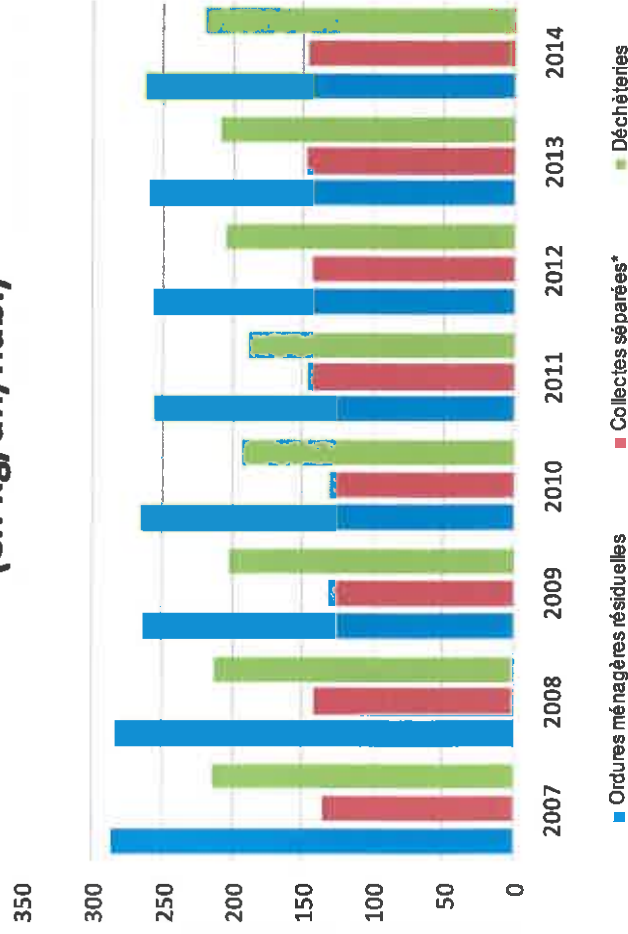
Evolution de la production de déchets depuis 2007 :

Production de déchets en kg/an/hab.*										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	moyenne	
Ordures ménagères résiduelles	286	282	263	265	255	256	259	262	267	
Collectes séparées**	136	143	131	132	147	144	148	147	140	
Déchèteries	215	213	202	193	188	205	209	220	204	
TOTAL	637	638	596	590	590	605	616	629	610	

*La population prise en compte est la population DGF INSEE de 76 710 hab.

**Collectes séparées : collectes de déchets valorisables (emballages/papiers, verre, biodéchets)

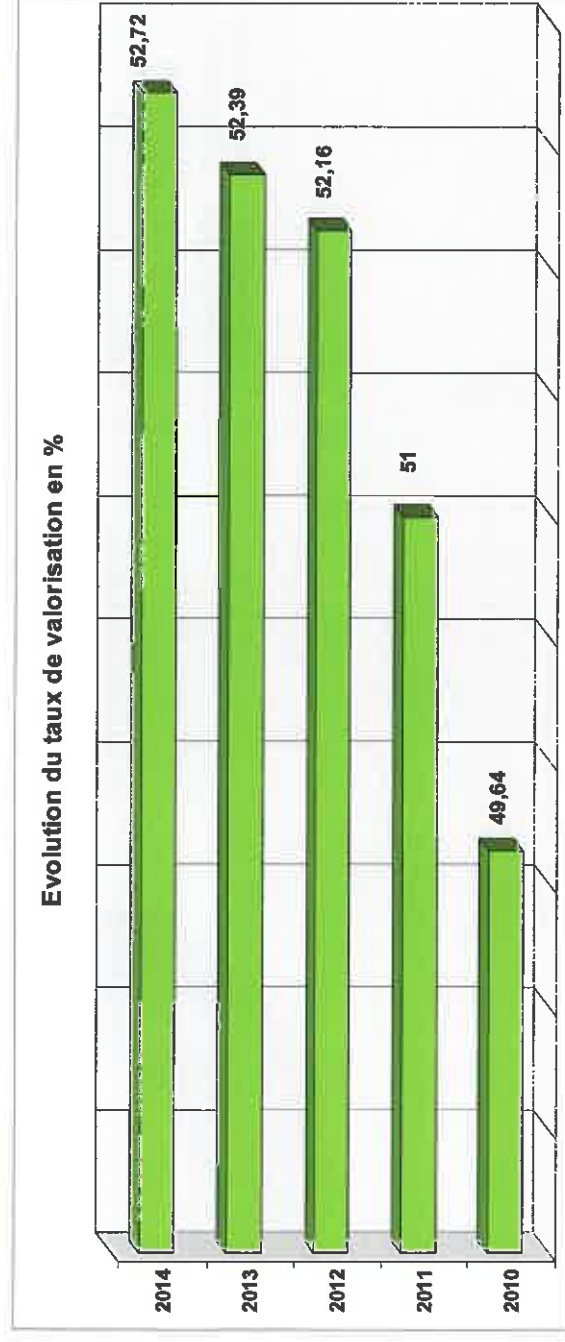
Evolution de la production de déchets ménagers et assimilés par type de collecte (en kg/an/hab.)



La production d'ordures ménagères résiduelles est stable depuis 2011, elle se situe entre 255 et 262 kg/an/hab. La tendance est cependant à la baisse, elle est passée de 286 kg/an/hab. à 262 kg/an/hab. entre 2007 et 2014. Les collectes séparées (collectes de recyclables) ont quant à elles augmenté.

C. La valorisation des déchets

Tonnages	OMR	EMB/PAP	VERRES	BIO DECHETS	Déchèteries	Professionnels	TOTAL
Tonnages collectés	20 121	4 930	3 939	2 375	16 855	1 431	49 651
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	4 930	3 939	2 375	14 076.40	856.32	26 176.72
Taux de valorisation	0%	100%	100%	100%	84%	60%	52,72%



Depuis 4 ans, le Smicotom a passé la barre des 50 % de déchets collectés pour valorisation.

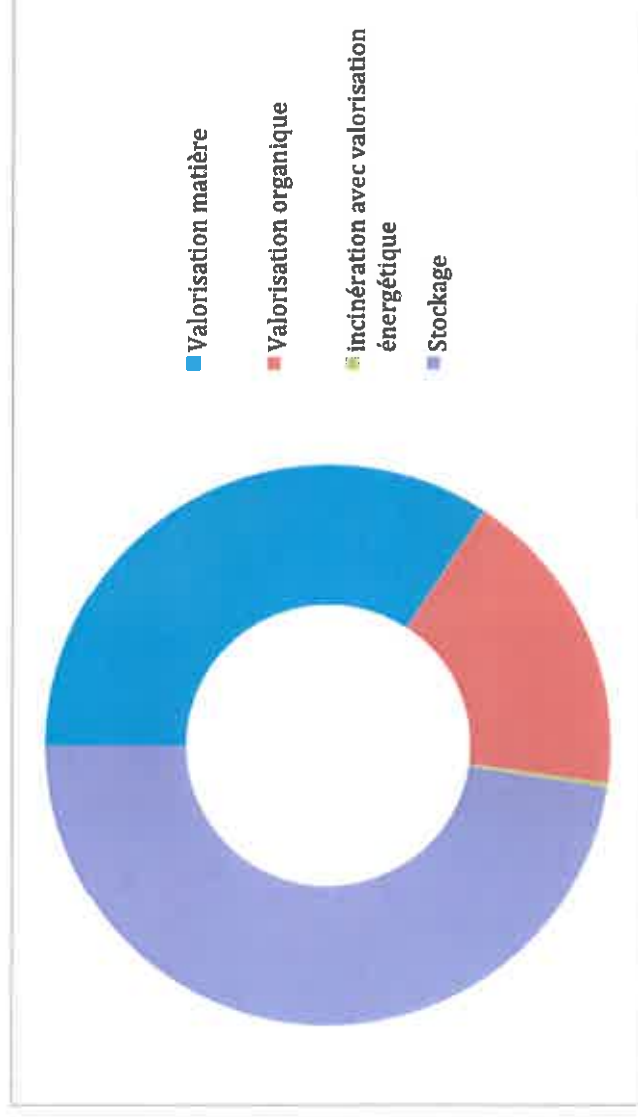
Cette année, ce taux a encore progressé passant de 52.39% à 52.72%.

Rappelons qu'un des principaux objectifs du Grenelle de l'Environnement est d'orienter vers le recyclage (valorisation matière et organique) 45 % des déchets ménagers et assimilés en 2015.

Cela est déjà le cas pour le Smicotom. L'amélioration de ce taux de valorisation passe par une meilleure gestion de la collecte des biodéchets, qui composent encore plus de 30% des ordures ménagères résiduelles.

D. Destination des déchets collectés par type de traitement

Valorisation matière	Valorisation organique	incinération avec valorisation énergétique	Stockage	TOTAL
16 726	8 632	116.98	23 422	48 897.20



La valorisation énergétique correspond à l'incinération avec production d'électricité des Déchets Ménagers Spéciaux (ce sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement).

La valorisation matière c'est le recyclage des plastiques recyclables, papiers, verre, bois métaux, cartons, ... La valorisation organique est la valorisation par compostage des déchets de jardin et de cuisine.

E. Exemple de valorisation et de bénéfices environnementaux

Exemple du papier :



2 484 tonnes de papier collectées

= 2 235.6 tonnes



Papier recyclé

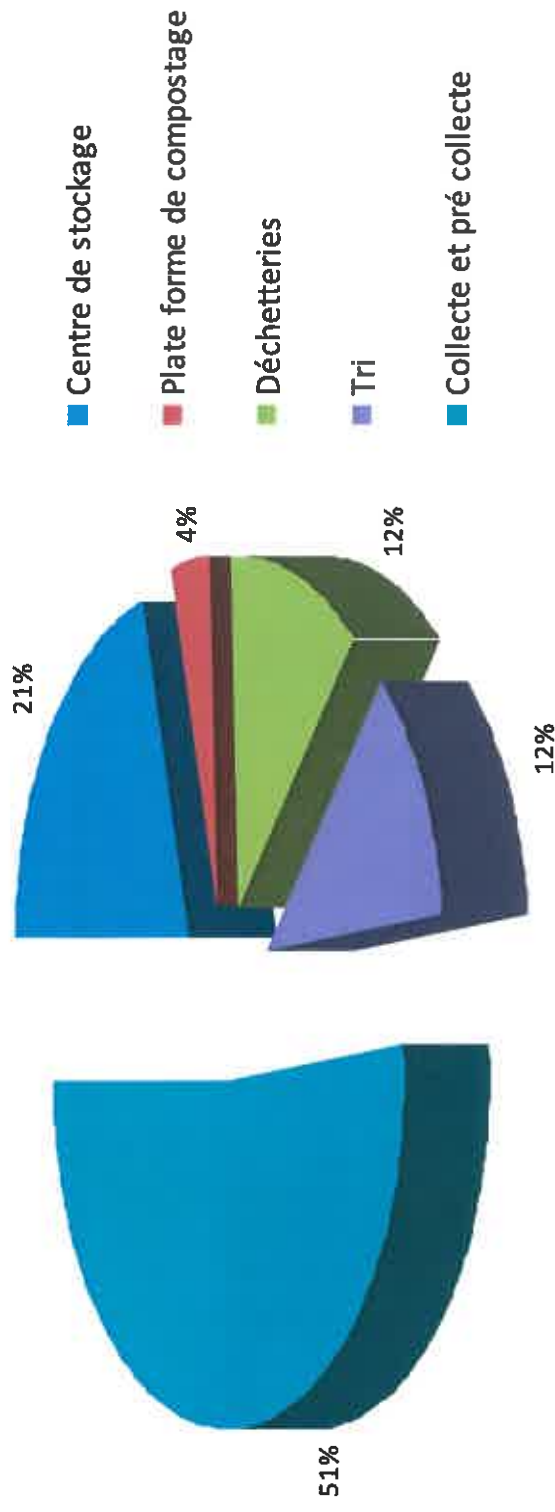
La fabrication du papier est gourmande en bois, eau et électricité : l'intégration de déchets dans la fabrication de la pâte permet d'économiser du bois, de l'énergie et 90% d'eau dans son cycle de production :

- 1 tonne de papier fabriqué à base de cellulose fraîche nécessite jusqu'à 5000 kWh d'énergie : **la moitié suffit pour produire une tonne de papier recyclé.**
- la fabrication de pâte à papier à partir de papiers usagés requiert **20 fois** moins d'eau que pour une fabrication de pâte à papier classique.
- 1 tonne de vieux papiers permet de fabriquer **900 kg de papier recyclé**, alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois (environ 17 arbres) pour fabriquer 1 tonne de papier classique.
- il faut **0,06 kWh** pour fabriquer du papier recyclé contre 0,08 kWh pour fabriquer du papier blanc.
- 1 tonne de papiers triés et recyclés, correspond à **300 kg** de CO2 épargnés pour l'environnement.

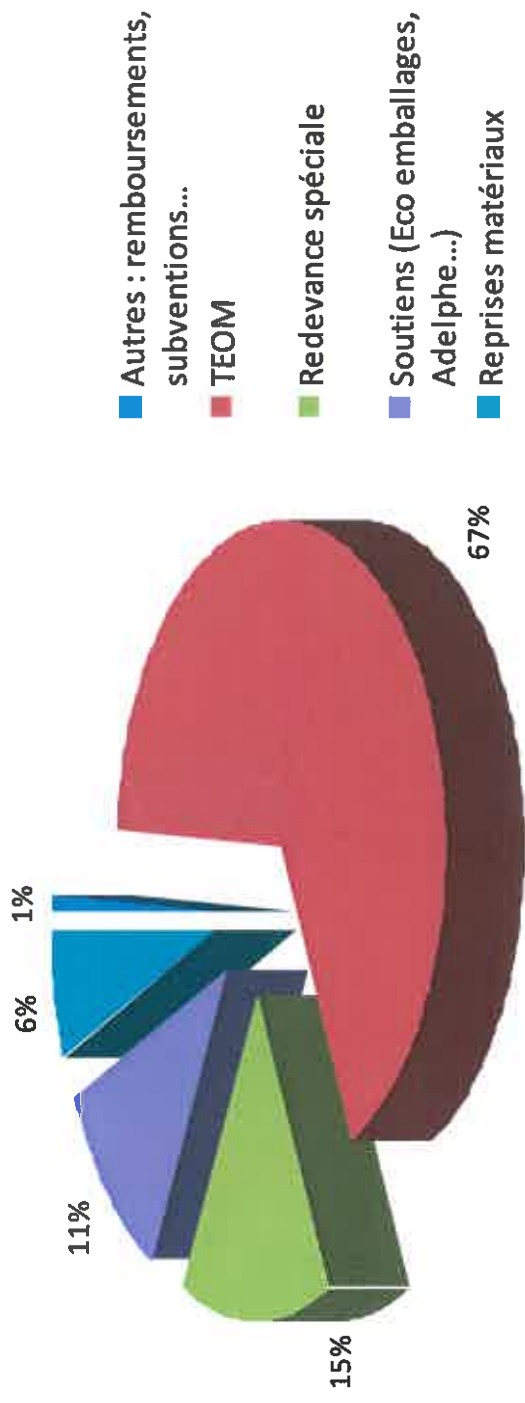
Le coût *du service en 2014*

A. Répartition du budget général

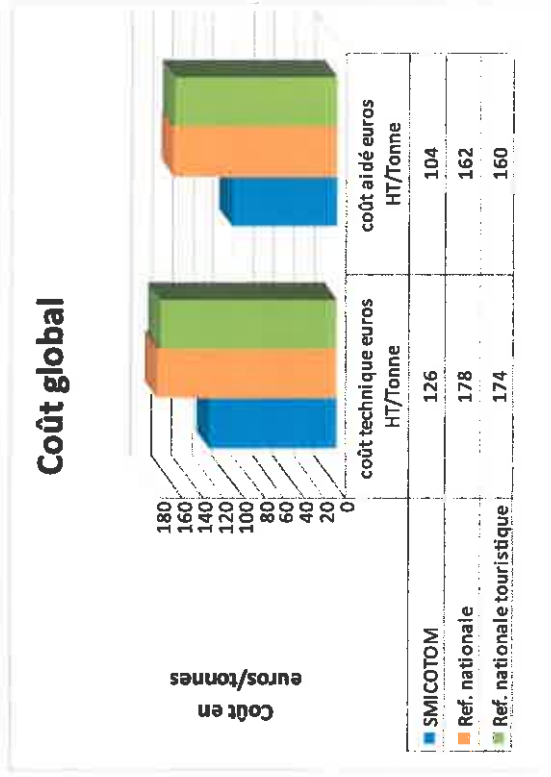
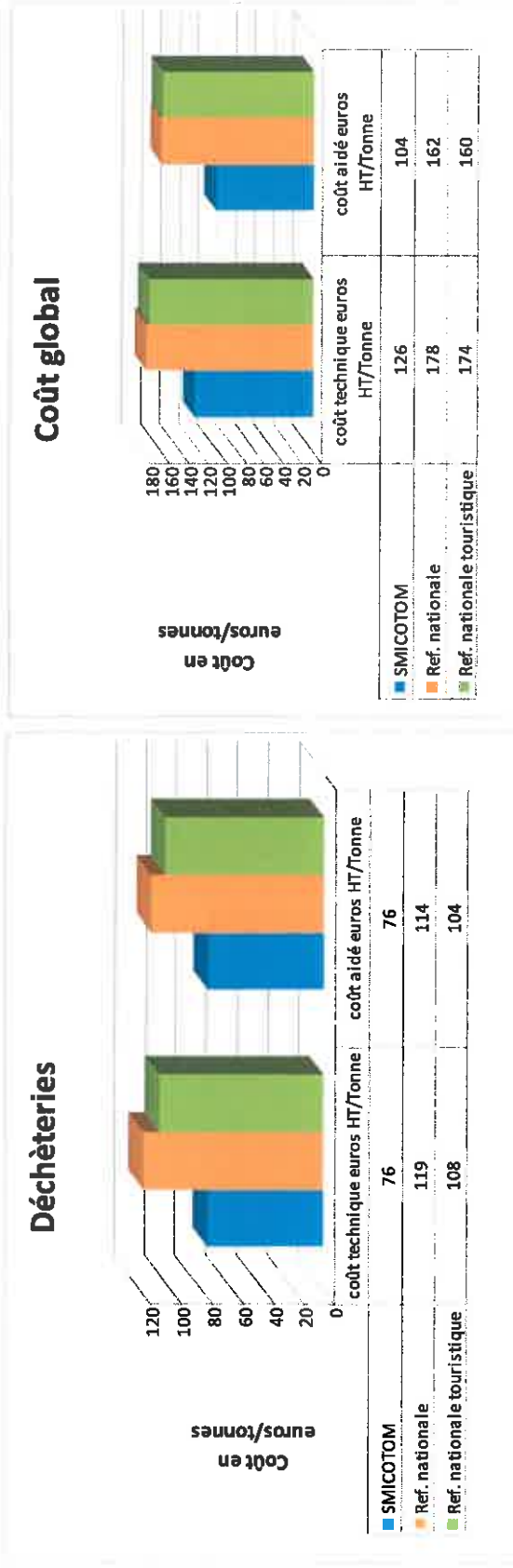
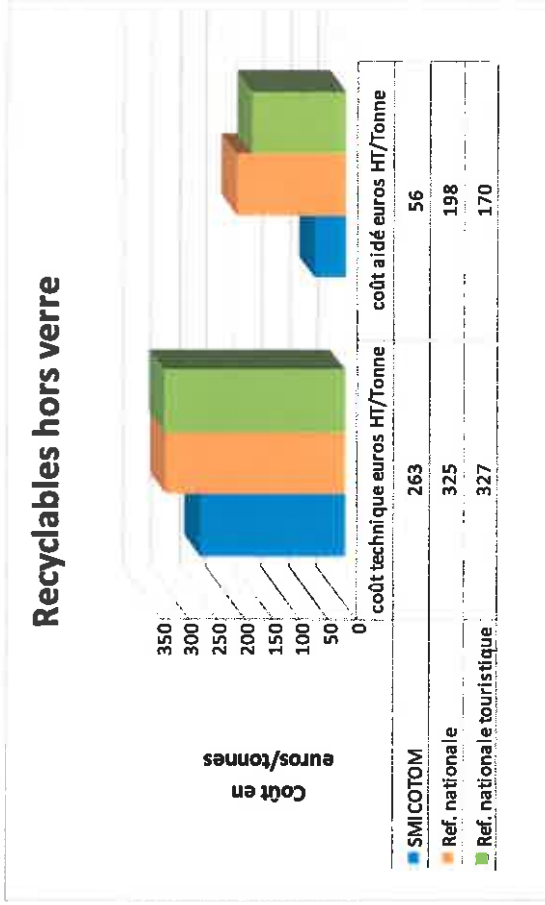
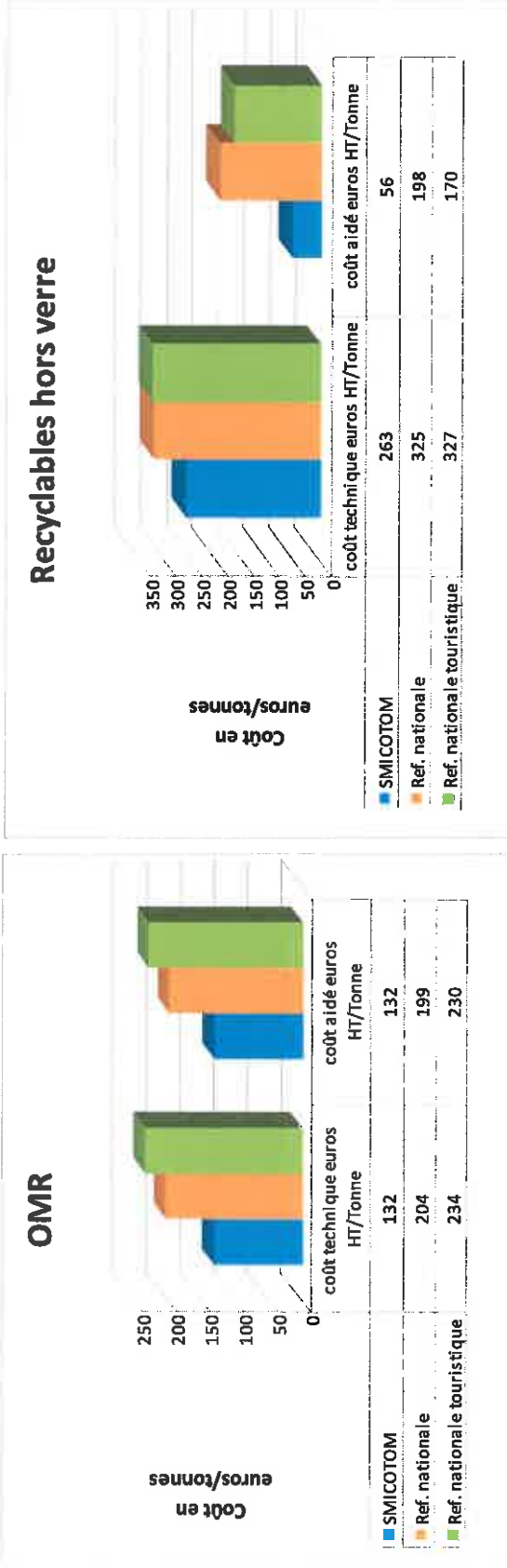
Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement :



B. Les coûts par flux de déchets



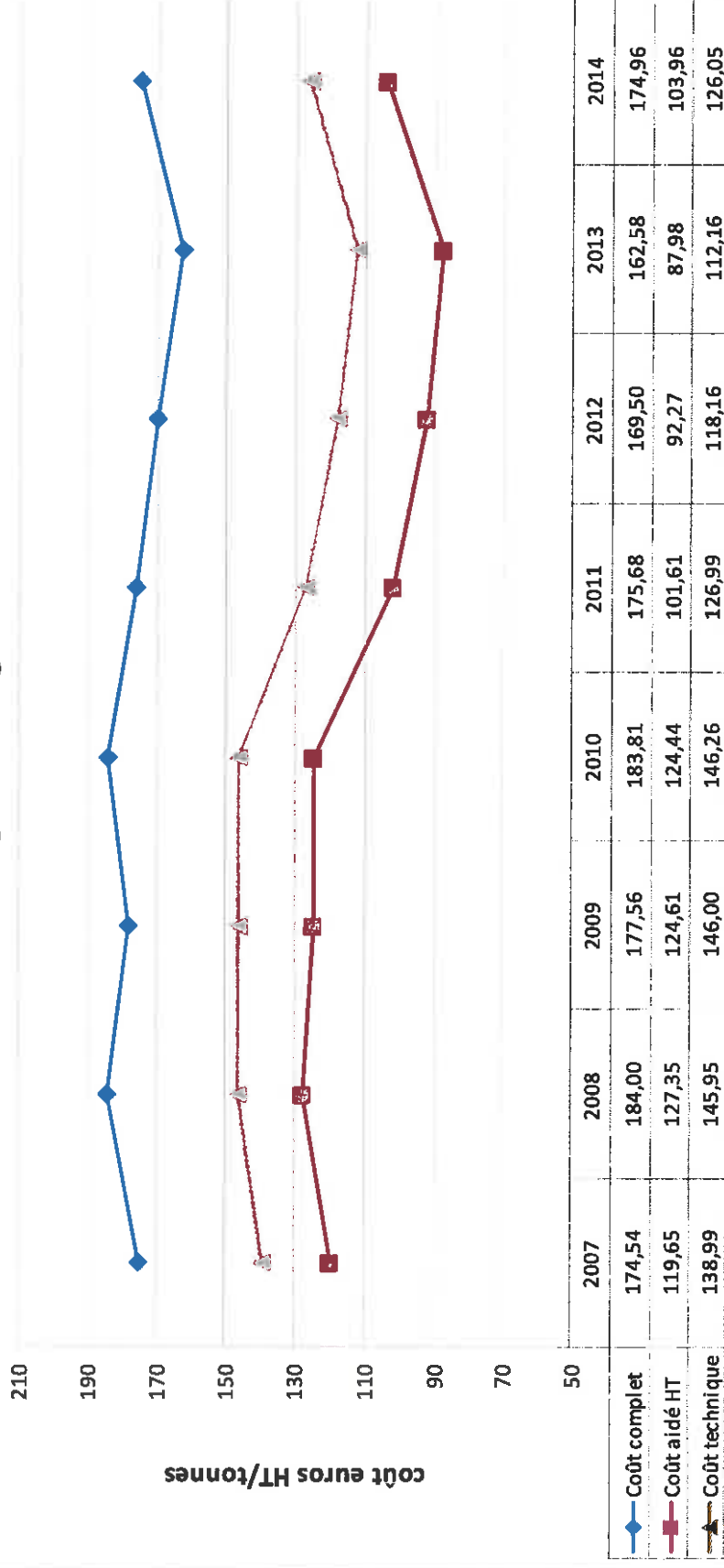
Coût aidé : coût technique - soutiens des sociétés agréées (Eco-Emballage, Adelphe) - aides perçues

Coût complet : somme des charges

Coût technique : coût complet - recettes industrielles

C. Evolution du coût global

Evolution du coût global de gestion des déchets



Nous pouvons constater depuis 8 ans, une stabilité du coût global de gestion des déchets et donc compte tenu de l'inflation une baisse relative de ce montant.

Cette stabilité a permis en 2014 une baisse de 15% du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur l'ensemble du territoire du SMICOTOM.

L'emploi et les conditions de travail

A. Les ressources humaines

	Effectifs		Statuts			
	FPT	CDI	CDI	contrats de droit privé	Autres positions	
Centre de tri	16	12	0	4	0	
CSDU / Plate-forme	7	5	0	2	0	
Transport	4	3	1	0	0	
Déchèteries	13	10	0	3	0	
Maintenance de bacs	1	1	0	0	0	
Administratif/communication	11	8	2	1	0	
Nombre total d'agents	52	39	3	10	0	

	2013		2014	
	FPT	Non titulaires	FPT	Non titulaires
Arrêt de travail en jours	490	164	1 122	68
congés maladie ordinaires (CMO)	0	0	0	0
Congés longue maladie (CLM)	0	0	0	0
Congé de longue durée (CLD)	0	0	0	0
Congé de présence parentale	0	0	0	0
Accident de service / travail	178	0	33	37
Accident de trajet	0	0	0	0
Maladie professionnelle	0	0	0	0
Disponibilité pour raisons de santé	61	0	59	0

B. Hygiène et sécurité au travail

	2013	2014
Accidents du travail avec arrêt	5	3
Accidents du travail sans arrêt	1	2
Accident de trajet avec arrêt	0	0
TOTAL	6	5
Nombre total de jours d'arrêt pour AT	178	70

	2013	2014
TF1 (accidents avec arrêt)*	58,70	31,14
TG (taux de gravité)**	2,09	0,73

*Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail.
 **Le taux de gravité représente le nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées, c'est à dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées.

Type de formation	Agents formés	Nombre de jours par formation
Lutte contre l'incendie	7	4h
Travail en hauteur, port du harnais	4	1
CACES pour chargeuse (recyclage + formation)	2	3
CACES 7 (recyclage)	2	3
CACES 9 (recyclage)	4	3
CACES grue auxiliaire	1	3
FCO	1	5
DMS	10	1



7 agents ont effectué une formation lutte contre l'incendie

Communication *et relations avec les usagers*

A. Manifestations et évènements

Manifestations et évènements	Nombre d'intervention
Journée Distribution gratuite de compost	1
Semaine du Développement Durable	7
Bambino Party - HOURTIN	1
Passiflore	2
TOTAL	11

Semaine du développement durable « Le compost c'est dans ma nature »



L'atelier de découverte du composteur

Chacun repart avec un magnifique tee-shirt "I LOVE COMPOST"!

L'animation "le compost c'est dans ma nature" s'est déroulée lors de la semaine du développement durable dans les marais du Conseiller à LE VERDON SUR MER. Le SMICOTOM en association avec le CPIE Médoc (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), a proposé aux écoles du territoire de participer à cette manifestation gratuite. **6 classes et un centre de loisirs soit 317 élèves**, ont participé à cet événementiel. Ils sont ainsi partis à la recherche de bio déchets à travers différentes mises en situation qu'ils vivent au quotidien. A partir d'échantillons de compost ils ont également appris à reconnaître les insectes et les micro-organismes présents dans le compost.

Gros plan sur ... la journée distribution de compost



La file d'attente est longue avant d'être chargé en compost!



271 personnes ont remis des sacs compostables de biodéchets en échange d'une plante.

Samedi 15 mars, le Smicotom organisait sa 2^{ème} distribution gratuite de compost sur son site de traitement de Naujac sur Mer.

Une distribution particulièrement attendue puisque, dans la journée, **576 véhicules ont passé le portail d'entrée du site.**

Au total, 330 tonnes de compost ont été retirées et serviront d'amendement dans les potagers et jardins d'agrément médocains.

C'est le but recherché par le Syndicat, valoriser les déchets de jardins et les biodéchets de cuisine produits sur le territoire pour qu'ils soient utilisés au niveau local.

En parallèle à la distribution de compost, l'opération « Un sac pour une plante » a connu un vif succès. Sur la journée, **271 personnes ont remis des sacs compostables de biodéchets de cuisine.** Cela représente environ 800 kg de déchets valorisables qui seront bientôt transformés en compost.

B. Animations et visites de sites

Type d'animation	2013		2014	
	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Visites Centre de Tri	52	52	/	/
Visites Centre d'Enfouissement	599	101	322	49
Animations dans les écoles	744		768	15
TOTAL	1395	153	1090	64



Les animations en classe pour apprendre le tri



Une animation en salle sur le site de Naujac



Une visite du centre d'enfouissement de Naujac sur Mer

Campagne de communication sur les bennes de collecte

Nombre de déchets fermentescibles finissent encore dans le centre d'enfouissement technique de Naujac sur Mer alors qu'ils devraient être valorisés en compost.

Afin d'augmenter les quantités collectées, le SMICOTOM a lancé une campagne de communication sur les bennes de collecte, rappelant aux médocains le poids des biodéchets non triés enfouis chaque année.

A partir du 15 décembre 2014, d'imposants animaux ont commencé à parcourir nos routes pour faire passer un message écologique.

7 200 ours polaires, 900 éléphants, 31 baleines bleues, 2 700 hippopotames, c'est le poids de biodéchets qui pourrait être transformé en compost tous les ans. Ce chiffre ressort de la campagne de caractérisation* réalisée cette année.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : **30% des déchets enfouis dans le centre d'enfouissement sont des biodéchets soit environ 6000 tonnes.**

A eux seuls les mouchoirs et essuie-tout représentent plus de 5% du poids enfoui soit 1000 tonnes.

Malgré une collecte au domicile, peu d'utilisateurs du service font l'effort de trier les biodéchets. Pourtant, trier épiluchures, essuie-tout, marc de café ou mouchoirs en papier n'a rien de vraiment bien compliqué. Il est important de rappeler que le traitement des biodéchets coûte moins cher que celui des autres déchets. Un meilleur tri de ces déchets permettrait de réaliser des économies considérables.

Et si des animaux venus de l'autre côté du globe viennent faire la morale et attirer l'attention, cela peut montrer à chacun l'intérêt de trier ses biodéchets.

* Une campagne de caractérisation a pour but d'identifier et de caractériser la composition des ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire du SMICOTOM.



GLOSSAIRE

- Bio déchets** : (fraction fermentescibles des ordures ménagères) : reste de repas, tonte...
- Coût aidé** : coût technique - soutiens des sociétés agrées (Eco-Emballage, Adelphe) - aides perçues
- Coût complet** : somme des charges
- Coût technique** : coût complet - recettes industrielles
- Déchets propres et secs** : déchets comprenant les emballages en mélange, le verre et le papier
- Déchet ultime** : tout déchet qui ne peut ni être valorisé, ni être recyclé (dépourvu de matières organiques)
- D.I.B.** : Déchets industriels banals (déchets de professionnels non dangereux)
- E.L.A. (Emballage pour Liquide Alimentaire)** : brique alimentaire
- E.M.R. (Emballage Ménagers Recyclables)** : carton
- O.M.R.** : Ordures Ménagères Résiduelles
- P.E.H.D. (Polyéthylène Haute Densité)** : flaconnage plastique opaque
- P.E.T. (Polyéthylène Téréphthalate) coloré** : bouteille plastique coloré
- P.E.T. (Polyéthylène Téréphthalate) clair** : bouteille plastique incolore
- Population DGF** : population permanente + un habitant par résidence secondaire
- SEMMGED** : Société Publique Locale en charge de la collecte au porte à porte
- Stockage** : concerne la fraction des déchets qui ne peut pas être valorisée dans des conditions techniques et économiques du moment et qui est déposée dans un centre de stockage (anciennement d'énormes décharges)
- Valorisation énergétique** : consiste à utiliser le pouvoir calorifique du déchet en le brûlant et en récupérant cette énergie sous forme de chaleur ou d'électricité
- Valorisation matière** : Le (ou l'un des) matériau(x) du déchet, après transformation, devient la matière première d'un nouveau produit, c'est le recyclage
- Valorisation organique** : Mode de traitement des déchets organiques ou fermentescibles par compostage



20, zone d'activités – BP 18
33112 Saint-Laurent Médoc
Tél. : 05 56 73 27 40 – Fax : 05 56 73 27 41
contact@smicotom.fr
www.smicotom.fr